

FFO Amendement biologique liquide :

Essai sur Pommes de Terre dans les Landes (40), France.

L'objectif de cet essai est d'évaluer le comportement d'une culture de pommes de terre, variété Brooke suite à l'apport de l'amendement biologique liquide FFO par rapport au traitement conventionnel.

Il est réalisé dans l'établissement S.C.E.A. de TROUNQUET, situé sur la commune de Sore (40430), département des Landes.

L'essai est coordonné par le directeur d'exploitation et ingénieur agronome Sébastien Leroux et mis en place par le chef de culture : M Thierry Baudron.

Protocole d'application :

Date de plantation : 05/03/2021.

L'application de FFO remplace les deux premiers traitements fongicides réalisés sur le témoin traité de façon conventionnelle.

Applications sur parcelle FFO :

01/05/2021 : Application de FFO à la dose de 10 L/hectare, sur plantes de 15 à 25 cm, en stade post-levée pré-tubérisation.

Quinze jours après l'application de FFO, la zone d'essai reçoit les mêmes traitements fongicides que dans la parcelle témoin jusqu'à la fin de la culture.

Applications sur témoin :

01/05/2021 : L'ensemble de la parcelle témoin démarre les applications fongicides hebdomadaires selon la modélisation Mileos (Arvalis) en place sur l'exploitation.



Photo du 09/05/2021 : Huit jours après l'application on observe déjà un meilleur développement des plantes traitées avec FFO (avec un couleur plus intense qui met en évidence une meilleure quantité de chlorophylle et de vigueur dans les plantes traitées avec FFO).



Prélèvements au champ avant récolte : Le 25/07/2021 on réalise 3 prélèvements (dans différents endroits) d'un mètre de sillon dans l'essai FFO et le témoin. Dans le comparatif on observe une différence de rendement de 8,4 %, avec un calibre moyen supérieur, qui se traduit par une quantité plus réduite de PDT déclassées par manque de calibre (moins de 40 mm).

Récolte : La période de récolte commence le 5 juillet, elle se termine 25 août. Un pesage comparatif des mêmes surfaces récoltées, après lavage, calibrage (calibre > 40mm) et triage, confirme un rendement supérieur de 5,4 tonnes par hectare en faveur de l'essai FFO.

CONCLUSION : L'ensemble de l'essai a pu démontrer l'efficacité de l'amendement FFO comme stimulateur racinaire. Une amélioration des performances et rendements a été constatée, ainsi qu'une meilleure régularité des pommes de terre récoltées et une réduction des pertes des sous-calibre.

Il est important de mentionner qu'à part l'essai décrit dans ces pages, le producteur a aussi essayé l'amendement FFO comme traitement préventif en enrobage des PDT avant plantation sur une autre parcelle. La surface de l'essai n'était pas assez importante pour conclure, mais il est important de souligner qu'aucune maladie n'est apparue dans l'essai. Chose très positive et qui mérite la poursuite des essais utilisant FFO comme traitement préventif dans l'enrobage des PDT.

Le producteur a remarqué une meilleure santé de la culture et une meilleure résistance au stress (souvent climatique) dans la zone traitée avec l'amendement FFO. L'effet préventif des maladies s'est révélé efficace. Les meilleurs rendements obtenus et la réduction des applications fongicides font améliorer les résultats de la culture d'environ 8% par hectare.

Globalement FFO a un impact positif car outre les meilleurs résultats qualitatifs et quantitatifs, il réduit l'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse dommageables pour l'environnement.

Pour la campagne 2022, le producteur prévoit d'appliquer FFO sur l'ensemble de sa sole de pomme de terre à l'exception d'un hectare gardé comme témoin. Il continuera les essais avec l'amendement FFO avec différents protocoles d'applications (à savoir : une 1^{ère} application à dosage de 10 L/ha suivies d'une ou deux de 5 L/ha - Deux applications hebdomadaires de 5 L/ha avant le début des traitements antifongiques, enrobage des PDT semis).

FFO[®]

AMENDEMENT BIOLOGIQUE LIQUIDE

